Organiser la veille en Établissements de santé (ES)



2

1 OBJECTIFS

Mettre en place un dispositif interne au sein de l'ES permettant :

- De connaître la vulnérabilité au quotidien d'un établissement par rapport à la tension.
- D'assurer la détection précoce et le suivi d'une tension et de guider les actions.

2 MISSIONS

Regarder et confronter l'évolution actuelle et prévisible de l'activité des urgences avec les disponibilités en lits actuelles et prévisibles, en fonction de l'activité programmée sur le tableau de bord quotidien. En cas de variations inhabituelles, peut créer une demande de déclenchement du plan hôpital en tension.

3 MISE EN ŒUVRE

Création d'une cellule de veille HET au sein de l'ES (peut être adossée à la cellule de gestion des lits). Composée d'au moins 3 personnes avec planning mensuel à 3 colonnes pour tous les jours de la semaine :

Personnel urgences: Médecin responsable des urgences ou son représentant, et cadre ou son représentant.

Direction : directeur des soins, qualité...ou représentant.

Gestion des lits : Personnel dédié à la gestion des lits, coordination des flux.

A minima direction et cadre / urgentiste d'astreinte pour les samedis, dimanches et jours fériés.

Outil

Mise en place d'un tableau de bord quotidien (Fiche technique N°3).

Modalités

Échanges formalisés quotidiens y compris week-end et jour férié entre les acteurs de la cellule de veille après examen du tableau de bord (cet échange peut se faire téléphoniquement).

Traçabilité

Relevé de conclusions du point quotidien.

4 COMMUNICATION

Diffusion en interne à l'ensemble des services (au minimum médecins et cadres) des données du tableau de bord et du relevé de conclusions (intranet ou envoi mail).